

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 28 JANVIER 2014

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINÉ, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointes,
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE,
M. Jean-Marie GINIEIS, M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Florence AGRAZ, Mme Jany N'HAUX.

Absente :

Mme Marie-José ROMEO.

Délégations de vote :

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
Mme Eliane BELLEGARDE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

12 - BAGER SUD - TRAVAUX DE POSE D'UNE CANALISATION D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Monsieur DOMECCQ expose que dans le cadre des travaux destinés à améliorer la qualité de l'eau en distribution, il a été décidé de procéder à la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable (liaison réservoir du Bager – quartier Bager Sud).

L'avis d'appel public à la concurrence du 05/12/13 est paru sur les journaux d'annonces légales (Sud-Ouest, La République, Eclair des Pyrénées) le 10/12/13.

La date limite de réception des offres était arrêtée au 09/01/14 avant 17 H 00.

La Commission d'Appel d'Offres a pris connaissance des offres le 10 janvier 2014.

Après présentation de l'analyse des offres par le bureau d'étude SCE la Commission d'Appel d'Offres lors de la séance n° 2 du 17/01/14 propose l'attribution suivante :

- Fourniture et pose d'une canalisation Dn125 HASTOY 221 655,06 € HT.

Les crédits qui étaient inscrits au budget primitif 2013 de la régie d'eau potable seront reportés en reste à réaliser en 2014 et ont fait l'objet d'un vote en crédits anticipés.

Oui cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec l'entreprise HASTOY.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 28 janvier 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 02/ 02/ 2014

Bernard UTHURRY